

*Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

**M. Cassidy:** J'invoque le Règlement. Je dois m'en remettre à votre jugement, madame la Présidente. Chose certaine, l'horloge que les néo-démocrates peuvent voir de ce côté-ci de la Chambre indiquait que le chef de mon parti a cédé la parole à moins 20, il y a 16 ou 17 minutes. Si la présidente n'est pas d'accord, qu'elle s'arrange avec sa conscience.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Quand j'ai donné la parole à la ministre la première fois, il était 15 h 43. Nous avons été interrompus jusqu'à 15 h 45. La ministre a ensuite repris la parole et réellement commencé son intervention à 15 h 48. La dernière fois que j'ai fixé la limite de temps, c'était à 15 h 59, et maintenant ce sera à 16 heures.

**M. Cassidy:** Mais vous n'avez rien fait pour le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) quand le député de Brampton . . .

**Mme McDougall:** Madame la Présidente, le député ne veut pas entendre dire que nous réussirons avec nos programmes actuels à nous adapter à la situation nouvelle causée par le libre-échange.

**M. Cassidy:** Nous voulons un Président juste envers tous les partis.

**Une voix:** Règlement.

**M. Kempling:** Contestez-vous la présidence?

**M. Epp (Provencher):** Retirez vos paroles.

**Une voix:** Jetez-le dehors.

**M. McKinnon:** C'est le plus grossier des députés à la Chambre.

**M. Prud'homme:** Demandez-lui de se rétracter.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Plusieurs choses se sont passées. Tout d'abord, je veux répondre à la remarque du député qui a allégué que je laissais d'autres députés lancer leurs commentaires pendant le discours de son chef. A aucun moment, son chef, ni tout autre député de son parti, n'a laissé entendre que cela l'ennuyait. En fait, le député s'est même lancé dans ce qui avait toutes les allures d'un dialogue avec le secrétaire parlementaire.

**M. Keeper:** Parti pris!

**Des voix:** Règlement!

**M. Keeper:** Êtes-vous la Présidente, oui ou non?

**M. Cassidy:** C'est très grave, madame la Présidente.

**Des voix:** Règlement!

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Je sais que c'est très grave. A ce moment, personne n'a demandé à la présidence de rappeler les députés à l'ordre. Personne n'a dit quoi que ce soit.

**M. Keeper:** La Présidente n'a-t-elle pas d'oreilles pour entendre?

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le député voudra bien attendre un instant.

**M. Keeper:** La Présidente n'a-t-elle pas d'oreilles pour entendre?

**M. Nunziata:** Jetez-les dehors.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** J'ai interrompu le débat lorsque le ministre m'a demandé d'intervenir. Deux députés ont lancé des remarques totalement inacceptables. Je leur donne le temps de réfléchir, pendant que j'écouterai le député de York-Sud—Weston qui a demandé la parole pour un rappel au Règlement.

**M. Nunziata:** Nous, députés libéraux, écoutons patiemment le débat. Nous trouvons absolument choquant le comportement des députés néo-démocrates. Contrairement à une tradition bien établie, plusieurs d'entre eux mettent ouvertement en doute l'impartialité de la présidence et ce, avec l'approbation apparente de leur chef.

A mon avis, madame la Présidente, vous n'avez pas d'autre choix que d'expulser les députés qui contestent l'impartialité de la présidence.

● (1600)

**M. Epp (Provencher):** Madame la Présidente, j'ai entendu distinctement le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) dire que la présidence avait un parti pris, comme l'a dit le député libéral qui vient de parler avant moi. Ces mots sont certainement antiparlementaires et la présidence n'a pas d'autre choix, selon moi, que de demander au député de les retirer.

**Des voix:** Bravo!

**M. Keeper:** Merci, madame la Présidente. Je ne serais pas intervenu si le député ne m'avait pas accusé. Je tiens à dire que pendant que mon chef parlait d'une question d'importance historique pour le pays, un député conservateur l'interrompait constamment sans que la présidence intervienne. C'est pour quoi j'ai parlé de parti pris. Ces mots sont antiparlementaires et je les retire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Keeper:** Je maintiens, cependant, que ce député a pu interrompre mon chef sans que la présidence intervienne alors qu'elle s'est empressée de le faire quand nous avons interrompu la ministre. Je retire les mots parti pris, mais je vois une différence entre ces deux attitudes.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Je remercie le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) d'avoir retiré des mots qui étaient absolument antiparlementaires. Quant à ce qu'il a dit ensuite, je tiens à lui rappeler que si un député a interrompu le discours de son chef, ce n'est pas seulement un, mais plusieurs députés qui ont interrompu ensemble le discours de la députée.

**M. Keeper:** Pour lui rendre la pareille.